

## Nouveaux médias – Un défi pour la protection de l'enfant

### Journée scientifique des Groupes de travail protection de l'enfant des hôpitaux pédiatriques suisses à Berne

Jeanette Stalder Muff, Lucerne

Traduction: Rudolf Schlaepfer, La Chaux-de-Fonds

La journée scientifique du 19 novembre 2013 a été organisée par le groupe de protection de l'enfant de la Clinique pédiatrique Lucerne. Le sujet «Nouveaux médias» a suscité beaucoup d'intérêt. La matinée était destinée à la cybercriminalité et au cybermobbing, l'après-midi à l'utilisation pathologique des médias et à ses effets sociaux. 118 personnes provenant de toutes les parties de la Suisse ont participé à la journée.

La première conférence au titre «Cybercriminalité – scène de crime virtuelle aux répercussions réelles sur les enfants et adolescents» a été tenue par **Martin Boess**, directeur de la Prévention Suisse de la Criminalité (PSC), une commission créée par la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP). Martin Boess étudie depuis 2005 les dangers auxquels sont exposés les enfants et les adolescents au contact avec internet. Il a constaté à quelle vitesse internet et les offres de réseaux se modifient. Les enfants et les adolescents utilisent les réseaux sociaux avec virtuosité, ils font partie des «second-screen-generation» ou «digital natives». Mais les enfants et adolescents manquent de l'expérience de la vie nécessaire à reconnaître les pièges qu'ils rencontrent. Les adultes de leur côté, normalement la génération qui transmet son expérience de la vie aux jeunes, connaissent souvent (trop) peu le potentiel et les risques d'internet. Dans son exposé Martin Boess présente le fonctionnement du web 2.0, la nouvelle génération d'internet, qui permet une participation de l'utilisateur. Il explique pourquoi les enfants tout particulièrement sont fascinés par le web 2.0 et pourquoi leur activité dans les réseaux sociaux est au-dessus de la moyenne. Martin Boess nous informe sur les différentes catégories de délits qu'on rencontre aussi dans le web 2.0 et comment ils se distinguent de ceux du monde réel. L'accent est mis sur les délits dont les

enfants et adolescents sont souvent victimes (p.ex. actes d'ordre sexuel sur des enfants) ou qu'ils commettent eux-mêmes (p.ex. mobbing). Des informations importantes sur l'aspect pénal des actes illicites sur le net et les compétences d'utilisation des médias ont complété la présentation.

A suivi l'exposé de **Arnold Poot**, Police cantonale vaudoise/Brigade Mineurs Mœurs, sur le sujet «Pornographie enfantine et abus sexuels via Internet». Arnold Poot est un investigateur de la première heure en matière d'actes punissables dans les réseaux sociaux. En s'appuyant sur l'exposé de Martin Boess il précise d'emblée qu'il est très facile pour les adolescents de se connecter à des sites illégaux. La plupart des adolescents masculins cherche activement l'accès à du matériel pornographique sur internet. Les réseaux sociaux dans lesquels enfants et adolescents naviguent le plus naturellement du monde sont une réalité. Un pourcentage important des adolescents a son propre profil dans un réseau social. Le danger de devenir une victime d'actes criminels par ces réseaux se situe, pour les adolescents, à différents niveaux, puisqu'il leur manque les compétences psycho-sociales pour comprendre ce qu'ils font et les conséquences que cela peut avoir. Pédocriminalité: les personnes pédophiles ne cherchent pas toutes un contact sexuel réel avec des enfants. Mais lorsqu'elles le cherchent, elles le font aussi sur internet – souvent de manière ciblée dans les réseaux sociaux ou les forums de chat. Les pédophiles falsifient entièrement leur profil (fake profile) afin d'attirer, dans les chats, l'intérêt d'enfants et adolescents. Arnold Poot a présenté plusieurs cas où le contact internet a été suivi d'une rencontre réelle entre un mineur et un pédophile. La disposition d'adolescents à devenir l'objet de demandes sexuelles de partenaires de chat ne doit pas être sous-estimée. Malheureusement la recherche de

délinquants sexuels dans les réseaux sociaux est très complexe et seulement dans 1/3 des cas des actes illicites ont été prouvés sur le plan pénal.

Exhibitionnisme: les forums de chat comme p.ex. la «chat-roulette» offrent une plateforme idéale aux exhibitionnistes qui peuvent y réaliser leur penchant de manière prétendument anonyme.

Sexting: la pratique de se transmettre réciproquement des photos nues, aux poses évocatrices ou des vidéos en signe d'amour est entre-temps fréquente parmi les adolescents. Ces images peuvent être transférées de manière incontrôlée, il est pour ainsi dire impossible de les supprimer. Elles sont aussi utilisées, après une rupture, comme arme de mobbing.

À l'aide de cas exemplaires Arnold Poot illustre de manière impressionnante son travail d'enquêteur de police.

Avant la pause de midi, **Françoise Alsaker**, professeur à l'Institut de psychologie de l'Université de Berne, nous a présenté son exposé «Cybermobbing – la pointe de l'iceberg». Le cybermobbing a récemment attiré l'attention suite à des événements particulièrement dramatiques et est souvent présenté en tant que phénomène à part entière. Des études scientifiques suisses et internationales montrent néanmoins qu'il faut considérer le cybermobbing comme une extension du mobbing traditionnel. Françoise Alsaker nous explique qu'on distingue entre deux formes différentes de mobbing: la forme directe de mobbing se caractérise par le fait que l'auteur est connu et qu'a lieu une confrontation évidente. Les signes distinctifs sont des actes physiques et verbaux, menaces et chantages, destruction de biens et gestes offensants envers une victime sans défense. En cas de mobbing indirect il n'y a pas de confrontation directe et l'auteur agit anonymement. Il s'agit d'actes non-verbaux, d'agression sociale et d'exclusion, de rumeurs, la victime est ignorée.

Le cybermobbing se distingue du mobbing traditionnel par le fait qu'il n'y a plus de limitation dans le temps ni dans l'espace et que le contenu des attaques est accessible à un public potentiellement illimité. La victime n'étant pas réellement visible, le seuil d'inhibition s'abaisse pour l'auteur qui craint moins d'éventuelles sanctions. Les conséquences

connues sur les victimes sont la phobie scolaire, des troubles physiques (douleurs abdominales, céphalées, troubles du sommeil, fatigue), pauvre estime de soi et dépression. Selon les connaissances actuelles les victimes de cybermobbing semblent souffrir plus souvent de symptômes dépressifs et d'une mauvaise estime de soi que lors de mobbing traditionnel. D'après des données empiriques le cybermobbing est nettement moins fréquent que le mobbing traditionnel. Les adolescents victimes ou acteurs de mobbing online le sont généralement aussi offline. À la question, si le cybermobbing est pire que le mobbing traditionnel, Françoise Alsaker précise que les moyens (online ou offline) ne sont pas l'élément le plus important pour en apprécier la gravité, mais plutôt le fait de procéder de manière anonyme ou publique. Ce n'est pas le moyen en soi qui est perçu comme un danger mais bien la perspective de subir des attaques anonymes qui de plus obtiennent une large publicité. En conclusion Françoise Alsaker souligne que la problématique du cybermobbing est à prendre au sérieux et que les stratégies de prévention et d'intervention doivent être développées dans le contexte du mobbing traditionnel.

La conférence d'**Oliver Bilke-Hentsch**, directeur médical de la Modellstation SOMOSA à Winterthur, avait pour sujet «L'utilisation pathologique des médias – tout ce qu'il faut savoir en pédiatrie pratique». Oliver Bilke définit l'utilisation de médias comme problématique pour les enfants et les adolescents lorsqu'elle les détourne durablement d'autres activités importantes pour leur développement, lorsque la présence constante des appareils perturbe les interactions sociales ou les accompagne de manière permanente et de ce fait les déprime.

La dépendance d'internet, l'emploi pathologique sévère des médias ou l'«internetgaming disorder», retenu dans la nouvelle classification psychiatrique américaine, représentent les formes les plus distinctes et sévères d'utilisation pathologique des médias. La dépendance d'internet ne se présente que rarement isolée mais est souvent combinée avec d'autres troubles fréquents chez l'enfant et l'adolescent, comme un TDA-H non traité, une dépression moyennement à très sévère, des troubles suite à un traumatisme (accident ou maltraitance) ou d'autres troubles psychiatriques sévères. L'approche doit se faire, dans ces cas, à différents niveaux.

80 à 90% des enfants et adolescents conçoivent les médias modernes comme un enrichissement fantastique de leurs facultés, un complément intéressant à la vie réelle, intellectuellement et émotionnellement stimulant, et un moyen merveilleux pour participer au savoir et aux réseaux mondiaux.

Il fait appel à l'expert en psychologie clinique et en psychiatrie du développement lorsque la maîtrise des médias n'évolue pas, des signes de dépendance persistent à long terme, les tensions familiales augmentent et ne laissent entrevoir aucune solution positive et apparaissent clairement des symptômes de dépendance. Il s'agit alors de reconsidérer un diagnostic (éventuellement) posé auparavant, de répertorier les problèmes de l'enfant, de demander un deuxième avis, de (ré)instaurer un traitement et discuter avec l'enfant de sa conduite. En fin de compte l'examen pédopsychiatrique ou du développement psychologique ou une consultation en matière d'addiction servent à préciser le profil de risque de l'individu, à renforcer les facteurs protecteurs et à identifier et traiter les éventuelles maladies sous-jacentes, une dépression ou une phobie p.ex.

Pour terminer cette journée scientifique, **Daniel Süß**, Professeur en psychologie des médias de la Haute école pour psychologie appliquée Zurich, nous a présenté le sujet «Médias et socialisation – influence de jeux électroniques et images violentes sur les enfants et adolescents».

Daniel Süß explique que la plupart des enfants développent une gestion des médias tout à fait normale. Les utilisateurs de médias ne sont donc pas tous sujets dans la même mesure aux effets négatifs des médias. Lorsque les médias contribuent à des comportements problématiques, l'explication est complexe. Des images violentes peuvent p.ex. influencer l'attitude vis à vis de la violence, ce qui ne signifie pas un abrutissement dans la vie de tous les jours. Mais la violence dans les médias peut, sous certaines conditions, avoir

un effet de «désensibilisation». Lorsque des adolescents vivent dans un milieu propice à la violence et le quotidien leur apprend que la violence est récompensée ou n'est pas sanctionnée, alors des messages exaltant la violence peuvent augmenter la probabilité de passer à l'acte. Les médias agissent particulièrement là, où d'autres forces tirent dans le même sens et là, où elles rencontrent un vide. Ils ont souvent une fonction de variable modératrice dans un système complexe.

L'assimilation des médias se fait entre restrictions et autorisations. Les différents agents de socialisation sont appelés à fournir leur contribution afin de permettre aux enfants et adolescents une utilisation profitable des médias. Le législateur doit fixer des limites au marché et des classifications par âge. Les fournisseurs de médias doivent mettre à disposition des offres adaptées aux jeunes. Les parents doivent accepter le dialogue avec les enfants, fixer les règles concernant l'utilisation et être attentifs aux signes évocateurs d'un abus des médias. Les enseignants peuvent transmettre des techniques, une culture des médias et combler les lacunes par rapport à des contenus exigeants ou délicats. L'auto-socialisation entre pairs reste un facteur important pour l'acquisition de compétences dans l'utilisation des médias. Le dialogue avec les adolescents est exigeant, les innovations médiatiques affluent à un rythme de plus en plus rapide et la réflexion pédagogique et psychologique sur les médias prend du retard.

Daniel Süß résume ainsi l'état actuel de la recherche sur les effets d'images violentes de jeux vidéo: on peut documenter une accentuation de la propension à la violence dans des groupes soi-disant à risque. Elle est influencée par les variables qui sont l'âge, le sexe, les compétences cognitives et sociales, la situation sociale, la personnalité. Une réduction de l'agressivité (les jeux vidéo ayant fonction d'exutoire) n'a pas été documentée. Chez de nombreux joueurs disposant d'une compétence des médias solide et d'une «life-

#### PEGI (Pan European Game Information)

Le système PEGI (Pan European Game Information) a été mis en place en 2003. Il s'agit d'un système de classification des jeux vidéo par catégories d'âge en fonction du contenu. Il est géré par le NICAM (Netherlands Institute for the Classification of Audiovisual Media), totalement indépendant de l'industrie du jeu. PEGI est appliqué dans 30 pays dont la Suisse où il est soumis au contrôle de la Swiss Interactive Entertainment Association (SIEA). A la fin de 2012, le nombre de jeux évalués par le système PEGI se montait à plus de 20000, dont 46% conviennent à tous les âges et 6% sont réservés au plus de 18 ans.

balance» intacte n'apparaissent que des effets discrets et passagers. Seulement 5-10% de la disposition à la violence d'une personne s'explique par la consommation de médias.

Pour clôturer la journée il a été rendu hommage à Ueli Lips, fondateur du Groupe de travail protection de l'enfance, pour son précieux travail de pionnier et son énorme engagement en faveur de la protection de l'enfant. La prochaine journée scientifique des Groupes de travail protection de l'enfant des hôpitaux pédiatriques suisses aura lieu le 18.11.2014 à nouveau dans l'auditorium Ettore Rossi de la Clinique pédiatrique universitaire de Berne.

*Cette journée a pu être organisée grâce au soutien des firmes Ringier AG, Melebi SA, Janssen-Cilag AG, Pfizer AG, Gilead Sciences, Institut Biochimique SA, que nous remercions pour leur soutien*

#### **Correspondance**

Jeanette Stalder Muff  
Leiterin Kinderschutzgruppe  
Sozialarbeiterin FH/Systemtherapeutin ZSB  
Kinderspital Luzern  
6000 Luzern 16  
[jeanette.stalder@luks.ch](mailto:jeanette.stalder@luks.ch)